



*Château des Ducs
de Lorraine*
SIERCK LES BAINS

FORMULAIRE DE RÉSERVATION - SAISON 2012 (Un formulaire par classe)

A renvoyer, accompagné du chèque d'arrhe* suivant votre choix de formule, à

Château des Ducs de Lorraine

Rue du Château - 57480 SIERCK LES BAINS

Tél : 03 82 83 67 97 – Fax : 03 82 50 43 61

Mail : asso@chateau-sierck.com

DATE DE VOTRE VISITE : SÉANCE DE : 9h30-12h00 13h30-15h30

Nom de l'école : Pays :

Adresse : CP : Ville :

Nom du Responsable : Fonction:

Adresse e-mail : Téléphone : Fax :

Niveau(x) de la classe : / / Nombre d'élèves :

VOTRE CHOIX DE FORMULE (Cochez la case correspondant à votre choix)

Formule 1 : Visite Libre (pas d'arrhe à verser)

Formule 2 : Visite pédagogique costumée (arrhe : 2,00€/enfant)

Formule 3 : Des contes pour les plus petits (arrhe : 4,50€/enfant)

Formule 4 : La visite Guidée + 1 atelier pédagogique au choix (arrhe : 4,50€/enfant)

Quel atelier avez-vous choisi ? (Nom et Numéro)

.....

Formule 5 : La visite guidée + 2 ateliers pédagogiques au choix (arrhe : 7,00€/enfant)

Quels ateliers avez-vous choisi ? (Noms et Numéros)

.....

Formule 6 : Scolaires sans Frontières (arrhe : 3,50€/enfant)

CONDITIONS D'ACCEPTATION DE LA RÉSERVATION

Avoir eu un premier contact téléphonique avec le Château des Ducs de Lorraine, pour prévenir de votre intention de visite.

Si ce n'est pas encore le cas, nous contacter au : **+33 (0)3 82 83 67 97**

- Paiement de l'arrhe obligatoire à la réservation correspondant à la formule choisie (sauf Formule 1)

J'ai choisi la Formule n°

Je joins donc à ce formulaire un chèque d'arrhe de :

.....€ X =€

Montant des arrhes suivant la formule et le Nombre d'enfants Total

A l'ordre de « Association du Château des Ducs de Lorraine »

La prise en compte de votre réservation ne sera effective qu'à réception du chèque d'arrhe.

*En cas d'annulation ainsi que d'un nombre inférieur au nombre prévu de participant, le chèque d'arrhe ne sera ni rendu ni échangé.

Le montant du solde restant dû sera à régler à l'ordre du Trésor public à réception de la facture, et qui s'élèvera à 2€ par enfant.

J'aurai donc à régler à la réception de la facture au Trésor Public :

2€ X =€

Nombre d'enfant Total

NB : Si les conditions se détériorent pendant la visite, l'atelier « frise » sera alors remplacé par l'atelier « initiation à la chevalerie ».

NB : Les guides se réservent le droit d'interrompre la visite prématurément en cas de non respect des normes de sécurité ainsi que d'une conduite trop indiscipliné de la part du groupe, aucun remboursement ne sera effectué. (Cette procédure restera exceptionnelle).

Fait à le/...../.....

Signature